

L'offre de travail dans les branches économiques en Suisse en 2024

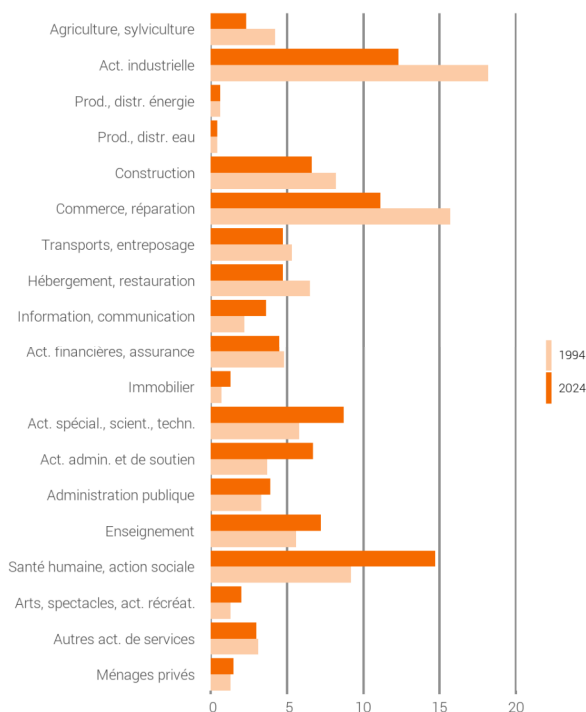
Le marché du travail suisse s'est profondément transformé, notamment sous l'effet de la tertiarisation de l'économie, du vieillissement de la population et de l'évolution des conditions d'emploi. Cette publication qui repose principalement sur les résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) décrit la répartition de l'offre du travail dans les branches économiques et son évolution sur trente ans (1994-2024), en tenant compte du sexe, de la nationalité et de l'âge, ainsi que des principales caractéristiques de l'activité professionnelle, telles que le travail à temps partiel, le statut d'activité, le travail sur appel ou les horaires de travail. Des représentations graphiques complémentaires sont disponibles sur le site internet de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

et occupaient 8,7% et 6,7% de la main-d'œuvre en 2024. Quant aux branches «agriculture, sylviculture» et «hébergement et restauration», elles perdaient chacune 1,8 point en trente ans.

Part des personnes actives occupées selon les branches économiques, 1994 et 2024

G1

En %



État des données: 19.08.2025

Source: OFS - Statistique de la population active occupée (SPA0)

©OFS 2025

1. Main d'œuvre dans les branches économiques

En 2024, la Suisse comptait 5,340 millions de personnes actives occupées selon la statistique de la population active occupée (SPA0). Entre 1994 et 2024, la tertiarisation du marché du travail s'est poursuivie : la part du secteur des services est passée de 68,5 % à 77,8 %, tandis que celles des secteurs primaire et secondaire sont tombées respectivement à 2,3 % (-1,8 point de pourcentage) et 19,9 % (-7,5 points).

La santé humaine est le principal employeur en Suisse

En 2024, la branche «santé humaine et action sociale» concentrait le plus grand nombre de travailleurs en Suisse en 2024 avec 14,8% des personnes actives occupées (+5,6 points de pourcentage entre 1994 et 2024 ; graphe G1). Suivaient les «industrie manufacturière, industries extractives» (12,3%) et la branche «commerce réparation automobiles et de motocycles» (11,1%), deux branches qui ont perdu en importance (-5,9 points respectivement -4,6 points par rapport à 1994). Les «activités spécialisées, scientifiques et techniques» et «activités de services administratifs et de soutien» progressaient de 2,9 respectivement 3,0 points

Grandes différences sectorielles dans l'UE/AELE

En 2024, la part des actifs occupés dans le secteur tertiaire s'élevait à 84,2% à Malte (proportion la plus élevée parmi les 30 pays de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) observés). À l'inverse, la Roumanie enregistrait la part la plus faible (50,6%). La Suisse (77,8%) se classait au 11^e rang, entre la Norvège (78,0%) et l'Irlande (77,6%). Elle se situait par ailleurs 3,7 points de pourcentage au-dessus de la moyenne de l'UE (74,1%). Entre 1995 (année de référence à partir de laquelle les données sont internationalement comparables) et 2024, la part du secteur tertiaire en Suisse a augmenté de 8,9 points de pourcentage, soit une progression légèrement inférieure à celle enregistrée dans l'UE sur la même période (+12,2 points).

2. Caractéristique de l'offre de travail selon les branches économiques

Vieillesse démographique parfois marqué

Selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA), la part des 15-24 ans dans la population active occupée a reculé entre 1994 et 2024 de 14,9% à 11,1% et celle des 25-39 ans de 37,1% à 32,6%. La part des 40-54 ans était stable (de 33,1% à 33,0%) alors que celle des 55-64 ans s'est fortement accrue (+7,2 points à 19,1%). Les travailleurs de 65 ans et plus ont aussi pris de l'importance (de 3,0% à 4,2%). En trois décennies, le poids des travailleurs de moins de 40 ans reculait ainsi de 8,3 points de pourcentage.

Surreprésentation des jeunes dans « arts, spectacles et activités récréatives »

Entre 1994 et 2024, la part des 15-24 ans s'est réduite dans toutes les branches, à l'exception de l'enseignement (+2,6 points à 11,2%) et de «hébergement et restauration» (+0,5 point à 15,5% ; graphe G2). Les jeunes actifs occupés étaient surreprésentés dans les branches «arts, spectacles et activités récréatives» (16,1% des actifs occupés de la branche), «commerce, réparation» (14,9%) ainsi que «construction» (13,9%). Quant aux 55-64 ans dont la part a progressé dans toutes les branches, ils étaient surreprésentés dans les branches «activités immobilières» (23,2%) et «transports et entreposage» (23,0%). Passé l'âge légal de la retraite, les personnes travaillaient surtout dans «agriculture, sylviculture» où ils représentaient 18,2% de la main-d'œuvre.

Âge moyen proche de 50 ans dans l'immobilier et l'agriculture

L'âge moyen des travailleurs est passé de 39,5 ans en 1994 à 42,5 ans en 2024 (+3,0 ans ou +0,1 an en moyenne par année). Le vieillissement était marqué dans les «activités immobilières», où l'âge moyen est passé de 39,5 ans à 48,0 ans. L'âge était aussi élevé dans l'«agriculture, sylviculture» (48,1 ans ; +2,1 ans). L'âge moyen le plus faible était mesuré dans la «construction» (40,9 ans).

Trois quarts du personnel de la santé et de l'action sociale étaient des femmes

La part des femmes parmi les actifs occupés est passée de 42,9% en 1994 à 47,0% en 2024. Elle varie sensiblement selon les branches ; ces dernières constituaient trois quarts de la main-d'œuvre dans la «santé humaine et action sociale» (74,7%) et les «activités des ménages en tant qu'employeurs» (74,5%) alors qu'elles ne représentaient que 12,9% du personnel de la «construction». En l'espace de trente ans, l'activité féminine a surtout progressé dans l'«administration publique» (+14,7 points à 49,9% en 2024), les «activités immobilières» (+10,9 points à 51,1%) et l'«enseignement» (+10,7 points à 64,7%), alors qu'elle s'est contractée dans l'«information et communication» (-11,9 points à 26,3%) et l'«hébergement et restauration» (-12,3 points à 52,6%).

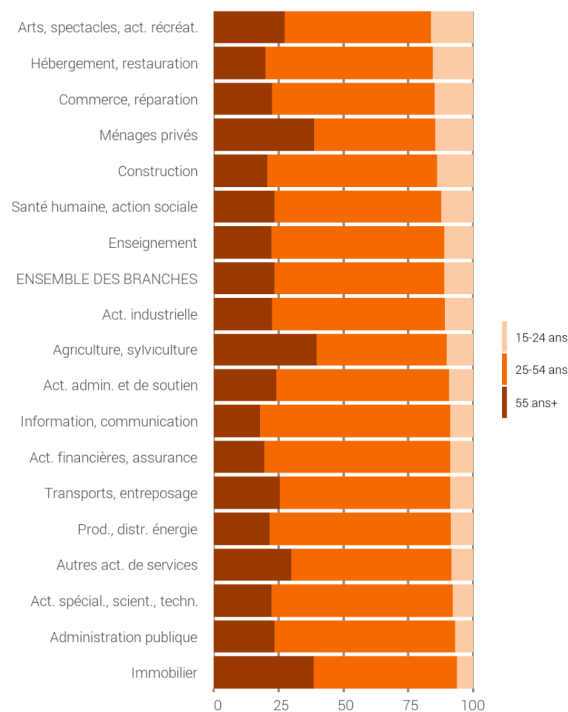
Part la plus importante de diplômes de degré tertiaire dans les activités scientifiques et techniques

Entre 1994 et 2024, le niveau de formation de la main-d'œuvre a progressé dans toutes les branches. Deux tiers des travailleurs disposaient d'une formation de degré tertiaire dans l'«enseignement» (67,1% en ; +23,7 points de pourcentage en trente ans), les «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (66,9% ; +33,7

Part des personnes actives occupées selon l'âge dans les sections économiques, 2024

G2

En pour cent



État des données: 24.04.2025

Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA)

©OFS 2025

points de pourcentage en trente ans) et l'«information et communication» (66,2% ; +39,7 points de pourcentage ; ensemble des branches : 44,2% ; +23,6 points de pourcentage). La main-d'œuvre avec une formation de degré secondaire I restait surtout concentrée dans les «activités des ménages en tant qu'employeurs» (43,2% des actifs occupés) et l'«hébergement et restauration» (28,7% ; ensemble des branches : 13,9%) et celle avec une formation de degré secondaire II dans les branches «commerce, réparation» (56,2%), «agriculture, sylviculture» (54,8%) et «transport et entreposage» (52,8% ; ensemble des branches : 41,2%).

Personnel étranger : un pilier de l'hôtellerie et la restauration

En 2024, les personnes de nationalité étrangère représentaient 28,0% des actifs occupés (selon l'ESPA). Leur part variait de 8,7% dans «administration publique» à 49,2% dans l'«hébergement et restauration». Leur part était particulièrement élevée dans les «activités des ménages en tant qu'employeurs» (44,6% des personnes actives occupées dans cette branche), les «activités de services administratifs et de soutien» (44,5%) et la «construction» (38,0%).

3. Conditions de travail dans les branches

Le monde du travail évolue rapidement, porté par des changements économiques, technologiques et sociaux. Dans ce contexte, les conditions de travail varient considérablement selon les branches économiques. Ce chapitre met en évidence les dynamiques propres à chaque branche économique.

Peu de temps partiel dans les branches du secondaire

L'expansion du travail à temps partiel de 27,5% en 1994 à 38,4% en 2024, s'affichait dans tous les secteurs d'activité. Les personnes actives occupées avec un pensus réduit étaient les plus nombreuses dans les «activités des ménages en tant qu'employeurs» (75,6% en 2024) suivies par les branches «arts, spectacles et activités récréatives» (64,1%) et «enseignement» (61,6%). Le temps partiel restait en revanche peu répandu dans les branches du secteur secondaire (parts inférieures à 20%) ainsi que dans les «activités financières et d'assurance» (23,1%).

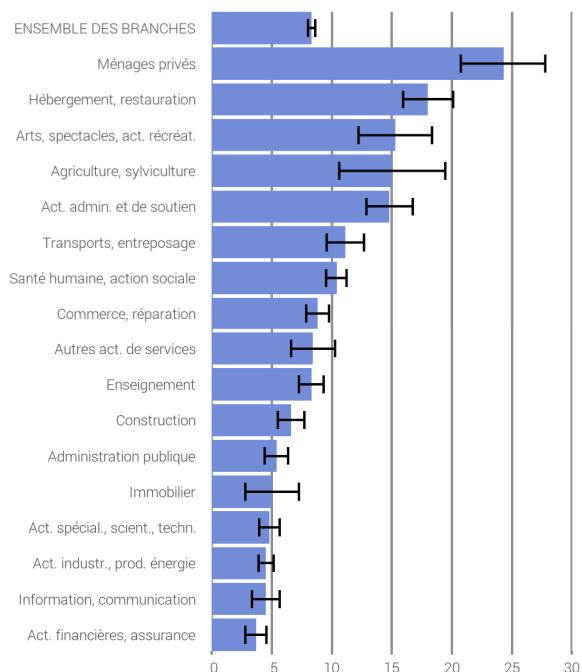
Les hommes à temps partiel dans le secteur des services

La part de femmes à temps partiel (58,7% pour l'ensemble de l'économie en 2024 contre 53,1% en 1994) s'étendait de 38,3% dans la branche «Industrie manufacturière, industries extractives et autres» à 84,2% dans les «activités des ménages en tant qu'employeurs». Le poids du temps partiel chez les femmes déjà très élevé en 1994, a encore fortement progressé dans l'administration publique (+16,7 points en trente ans à 58,8%) et dans les «activités de services administratifs et de soutien» (+9,7 points à 60,9%). La progression chez les hommes est aussi importante, passant de 8,2% en 1994 à 20,5% en 2024. Elle était très marquée dans les «arts, spectacles et activités récréatives» (+33,9 points à 55,3%), les «activités immobilières» (+29,9 points à 38,7%) et les «autres activités de services» (+27,2 points à 42,2%).

Part de salariés travaillant sur appel selon la section économique, 2024

G3

En %, sans les apprentis



État des données: 24.04.2025

Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA)

©OFS 2025

Forte proportion d'indépendants dans l'agriculture

En 2024, 14,1% des personnes actives occupées en Suisse exerçaient une activité indépendante (y compris salariés de leur propre SA ou Sàrl), une part un peu plus élevée qu'en 1994 (12,4%). Ce statut était particulièrement répandu dans l'«agriculture, sylviculture» (42,1% des travailleurs de la branche) ainsi que dans les «autres activités de services» (26,2%), les «activités immobilières» (24,0%), les «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (23,7%) et les «arts, spectacles et activités récréatives» (21,4%). Suivant la mouvance du marché du travail, l'activité indépendante s'est aussi féminisée : dans la branche «autres activités de services» 77,4% des indépendants étaient des femmes (ensemble des branches : 40,5%). Les femmes indépendantes étaient aussi surreprésentées dans les «activités des ménages en tant qu'employeurs» (71,7%) et «santé humaine et action sociale» (71,2%).

La part d'actifs occupés de nationalité étrangère parmi les indépendants était forte dans les «activités des ménages en tant qu'employeurs» (49,5% des indépendants de la branche), «transport et entreposage» (39,6%) et «hôtellerie et restauration» (39,5%; Ensemble des branches : 24,1%).

Un quart des salariés de l'enseignement avec un CDD

Près d'un salarié sur quatre (24,7%) dans l'enseignement disposait d'un contrat de durée déterminée (CDD) en 2024. La part de CDD était également plus élevée que la moyenne des branches (8,3%) dans les «arts, spectacles et activités récréatives» (15,0%), la «santé humaine et action sociale» (10,5%) et l'«agriculture, sylviculture» (9,7%). La part de CDD bien plus élevée chez les 15-24 ans (25,3% dont les stagiaires rémunérés) que chez les plus âgés (25 ans et plus : 6,8%) s'observait dans toutes les branches.

Travailler sur appel

La part de salariés sur appel (sans les apprentis) se montait à 8,3% dans l'ensemble des branches en 2024. Elle était très élevée dans les branches «activités des ménages en tant qu'employeurs» (24,0%), «hébergement et restauration» (18,0%), «arts, spectacles et activités récréatives» (15,3%) et «activités de services administratifs et de soutien» (14,8%). Le travail sur appel est aussi passablement répandu dans la «santé humaine et action sociale» (10,4%) et les «transports et entreposage» (11,1% ; graphique G3).

Mobilité professionnelle élevée dans la restauration

Le niveau de mobilité professionnelle (taux de changement d'emploi d'une année à l'autre) varie fortement selon la branche économique. En 2024, le taux de rotation net s'élevait à 17,7% dans l'«hébergement et restauration», à 16,8% dans la branche «activités immobilières, activité administratives» et à 15,3% dans l'«information et communication». Les taux les plus faibles se mesuraient dans l'«agriculture, sylviculture» (5,3%) et dans l'«administration publique» (10,1% ; ensemble des branches : 14,7%).

Travail à domicile très répandu dans l'information et la communication

En 2024, 81,6% des salariés de la branche «information et communication» travaillaient au moins occasionnellement à domicile (ensemble des branches : 38,5%). La part était également très élevée dans les «activités financières et d'assurance» (72,7%) ainsi que dans l'«enseignement» (62,9%). Le travail à domicile restait sans surprise plus rare dans l'«hébergement et restauration» (12,0%) et la «construction» (13,9%).

Travail du week-end et du soir fréquent dans l'hébergement et la restauration

En 2024, 72,8% des actifs occupés dans l'«hébergement et restauration» travaillaient au moins occasionnellement le week-end (ensemble des branches : 27,0%). Travailler le week-end était aussi très répandue dans l'«agriculture, sylviculture» (69,9%) et les «arts, spectacles et activités récréatives» (53,5%). Le travail du

week-end était en revanche peu fréquent dans les «activités financières et d'assurance» (5,8%) et dans la «construction» (8,7%). La part de personnes qui travaillaient au moins occasionnellement en soirée et/ou de nuit variait quant à elle de 3,4% dans la «construction» à 50,7% dans la branche «hébergement et restauration» (ensemble des branches : 13,5%).

16 jours de vacances dans l'agriculture

En 2024, les personnes actives occupées à plein temps ont bénéficié de 25,5 jours de vacances soit 3,2 jours de plus qu'il y a trente ans. Hormis l'agriculture où les vacances étaient moins fréquentes (16,2 jours), le nombre de jours allait de 23,6 jours dans les «activités des ménages en tant qu'employeurs» à 26,8 jours dans l'administration publique.

Grandes différences de salaires selon les branches

En 2022, le marché du travail en Suisse a présenté d'importantes disparités salariales selon les activités économiques exercées. Selon l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), les niveaux de rémunération sont clairement supérieurs au salaire médian (6788 francs bruts par mois) dans les branches à forte valeur ajoutée telles que les activités informatiques (9412 francs), l'industrie pharmaceutique (10 296 francs), les banques (10 491 francs) ou encore l'industrie du tabac (13 299 francs).

Au milieu de l'échelle des salaires, on trouve des branches telles que la construction (6410 francs), les transports aériens (6980 francs), l'industrie des machines (7245 francs), le commerce de gros (7414 francs). Parmi les branches se situant au bas de la pyramide salariale, on peut citer le commerce de détail (5095 francs), la restauration (4601 francs), l'hébergement (4572 francs) ou encore les services personnels (4384 francs).

Actualités Statistiques

Édition unique avec un layout simple qui ne correspond pas au standard typographique habituel des publications générales de l'OFS.

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS) / **Renseignements:** info.arbeit@bfs.admin.ch, tél. 058 463 64 00 / **Rédaction:** Thierry Murier, AES, OFS / **Langue du texte original:** Français / **Graphiques:** section AES / **Traduction:** section AES. Traduction partiellement automatisée. / **Téléchargement:** www.statistique.ch / **Copyright:** OFS, Neuchâtel 2025 - La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
